

Éducation & Numérique

Réseaux, services, usages

LES ESPACES NUMÉRIQUES DE TRAVAIL DANS LES ÉCOLES DE LA SOMME



1 / Une « co-construction » et une « contractualisation » :

Établir un diagnostic commun, « *pourquoi le numérique ?* », qui posera les jalons dans le temps de l'action menée (ce qui permettra d'évaluer).

Impliquer un maximum d'acteurs autour de la question numérique pour une action cohérente à l'échelle d'un territoire (collectivités, DSDEN, Canopé...).

Signer des conventions (triennales étant le plus adapté).

ACTEURS IDENTIFIÉS ET RENDUS LÉGITIMES POUR AGIR

2 / Une co-construction des marchés (ENT / matériels).

Mobiliser les partenaires identifiés et avec eux l'ensemble de la communauté éducative (groupes de travail directeurs, enseignants, collectivités, famille, services...) : 4 mois de travail en amont des différentes rédactions des CCTP.

ACTIONS DE PROXIMITÉ = ACTION DE CONFIANCE (ex. : prix 25%).

1 / Bénéfices opérationnels malgré les difficultés :

Un **partage des compétences** qui implique tout de même des attentes différentes en terme de migration et de réversibilité.

Établir, ou tenter, un climat de « confiance » entre l'ancien et le nouvel éditeur (éviter la relation vainqueur versus perdant). Le projet avant tout !

Techniquement, passer d'une solution propriétaire à une solution « open » et d'une solution en mode « portail » à un mode plus ouvert type « réseau social éducatif ».

Les différentes attentes, car mode de fonctionnement différent, entre le 1^{er} et le 2nd degré (ex. : importance de la messagerie pour les personnels des collèges...).

Planifier au plus tôt les actions de formation avec l'ensemble des partenaires, sur un temps souvent contraint (ex. : période de vacances estivales...).

Une nouvelle dimension pour la communauté éducative : la collectivité !

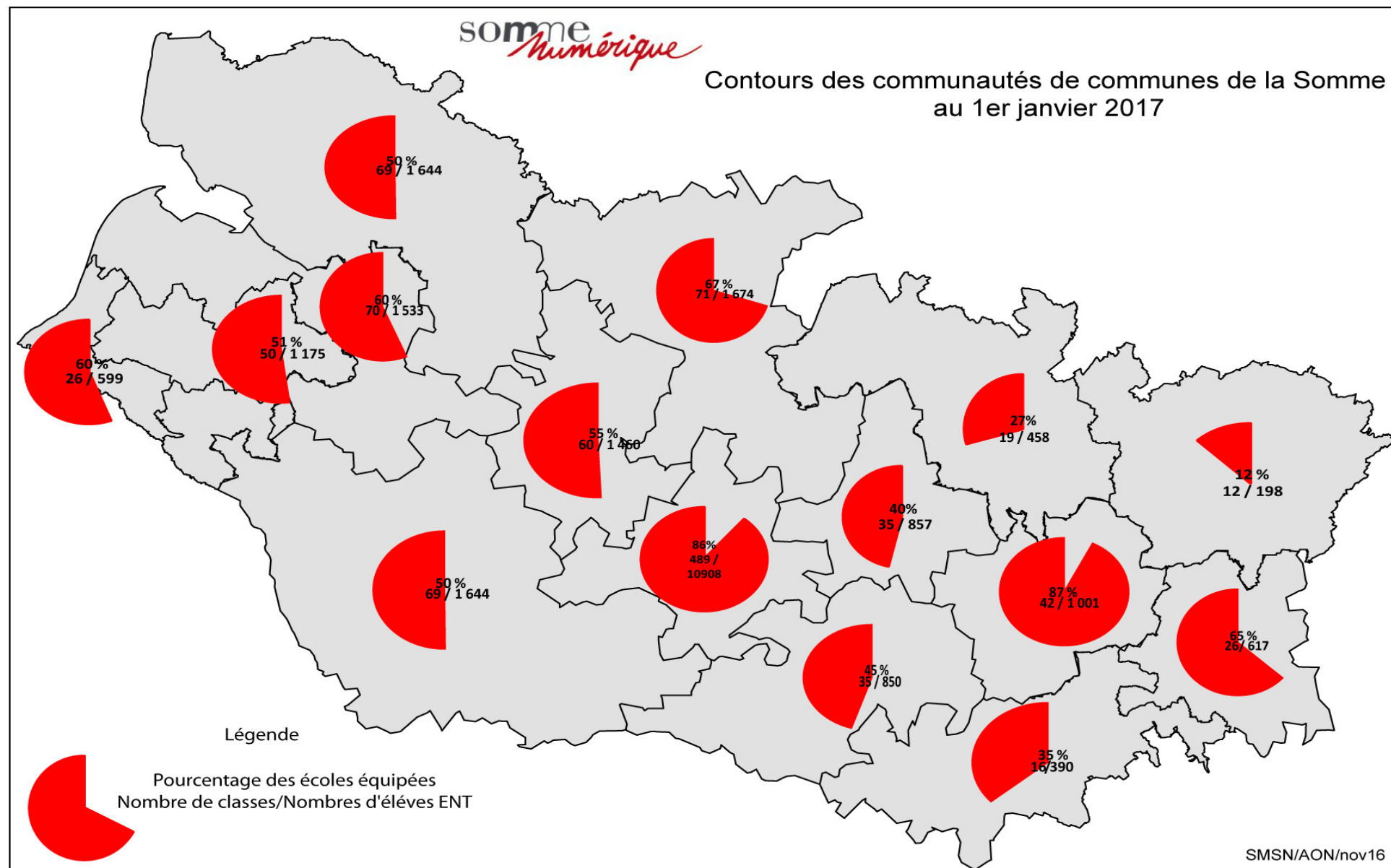
Pour les communes et/ou EPCI ayant compétence scolaire, la relation aux parents d'élèves est soit cruciale ou soit difficile (comment les « atteindre »).

L'ENT créé de facto des comptes parents, d'où une possible utilisation.

Faire passer le message que l'élève, via son compte, est aussi « enfant », c'est-à-dire potentiellement inscrit dans des dispositifs périscolaires (cantine...).

Mettre en place une relation de confiance (convention d'utilisation par exemple) entre un outil perçu comme « purement » pédagogique mais qui peut être également autre chose : un outil communiquant sans la sphère « école » par exemple (éviter le débat : c'est « mon ENT pour l'école » et la collectivité qui indique : « je paie »).

Mobilisation nouvelle des services impliqués dans le scolaire, comme pour les enseignants utilisant les outils numériques, nécessite une nouvelle approche dans le fonctionnement... Mettre à disposition techniquement l'ENT est le plus simple !



375 écoles inscrites dans le dispositif

1512 classes concernées

32 796 comptes « élèves » (15 100 en 2014 par exemple)

Soit **70% des classes élémentaires / maternelles** du département.

La totalité des membres de Somme Numérique et des circonscriptions du département sont impactés.

50 collèges

21 500 comptes élèves

41 collèges ont lancé la création d'ENT communs avec leurs écoles de rattachement dans le cadre du nouveau cycle 3 (Cm1 / Cm2 / 6^{ème}).

Merci de votre attention



<http://www.sommenumerique.fr>